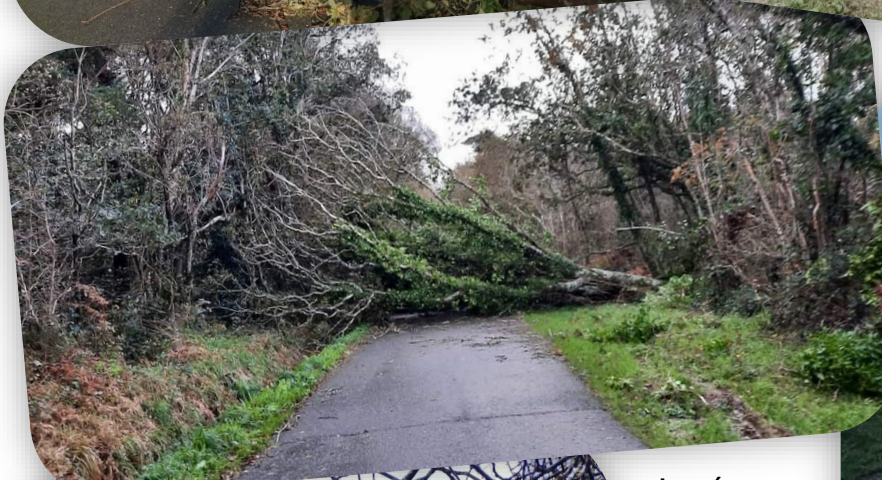


Le P'tit Lanvaux

Informations municipales et associatives n°93 Novembre Décembre 2023

Solidarité à Luguniat



Lanvéoc, au
matin du
2 novembre 2023



Enedis travaille dans des conditions extrêmes

Alain Warnier
CAWPhotost



Sommaire

- Pages 2 et 3** : Edito - Conseil municipal - Sylvain Hascoët, pompier volontaire.
Page 4 et 5 : Travaux - Bibliothèque - Nouveaux arrivants - Voyage des Séniors - Alain Mevel, doyen de Lanvéoc.
Pages 6 et 7 : Semaine bleue - Actu enfance et jeunesse.
Pages 8 à 11 : Implantation d'une base aéronautique sur Lanvéoc.
Pages 12 et 13 : Associations.
Pages 14 et 15 : Agenda - Infos utiles.
Page 16 : Tempête Ciaran - diverses informations.



Edito

Chers Lanvéociennes, Chers Lanvéociens,

Traditionnellement je prépare mon édito dans les jours qui précèdent la fin du mois, comme à l'accoutumée celui-ci était prêt. Au matin du jeudi 2 novembre mes écrits me paraissaient hors contexte, je crois que la tempête CIARAN a bouleversé nos priorités. Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre les rafales de vent avec des pointes à 172km/h ont transformé notre vie quotidienne.

Toits emportés, arbres arrachés, fils à terre, la commune était coupée du monde, isolée par les routes et par les réseaux téléphoniques. Grâce à la solidarité, à l'entraide spontanées, les voies ont été réouvertes. Spontanément dès jeudi matin Luguniat, Kergalet, Kerzouanec, Kervingant, Guernigénet, Goarem Dihan, Kéraël, Sévéléder, Kerguilvit, Kerlaboussec ...partout les bénévoles tronçonnaient, dégageaient et libéraient les routes.

L'entraide et la solidarité ne sont pas seulement des mots vains mais bien une réalité qui dans ces moments catastrophiques réconfortent et apaisent.

Merci à toutes les personnes qui se sont manifestées dès le retour à la normale chez eux : certains ont proposés des hébergements, des douches, de l'aide au déblaiement...

Nous tenons tous à exprimer notre gratitude et nos remerciements à Enedis, aux pompiers, services de l'état, services du département, services techniques (revenus spontanément de leurs vacances), aux services administratifs, à toute la population et aux élus. Leur mobilisation exemplaire, leur coordination efficace, la promptitude de leurs multiples interventions, ont permis une sécurisation des points les plus dangereux. Après le temps de la gestion de crise, viendra celui, indispensable, de l'analyse de fond et du retour d'expérience.

Vous trouverez dans ce numéro les obligations de chacun pour qu'à l'avenir les propriétaires d'arbres anticipent la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques.

Vous trouverez ci-après quelques lignes qui relate l'impossibilité pour notre commune de solliciter la reconnaissance de l'état de « catastrophe naturelle ». Le ministère de l'Intérieur a précisé clairement à l'AMF (Association des Maire de France) que « les phénomènes venteux qui ont touché les départements » ces derniers jours « ne sont pas des cyclones ». En conséquence, « les éventuelles demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle déposées au titre des vents cycloniques donneront systématiquement lieu à un rejet. » « Pour les usagés, les dommages causés par les phénomènes de vents violents et de tornade sont couverts par la garantie TGN (tempête, grêle et neige) obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommage de biens ». Il est possible de déclarer ses sinistres jusqu'au 30 novembre.

Conscients de l'impact de ces évènements exceptionnels sur la population, les agents et les élus restent, plus que jamais à votre service. La vie reprend ses droits et notre traditionnel rendez-vous avec tous les aînés de la commune se déroulera le dimanche 19 novembre. Ce repas moment convivial que la commune est heureuse de partager avec toutes les personnes de plus de 70 ans permettra une joyeuse parenthèse dans cette grisaille automnale.

Les fêtes de fin d'année approchent, apportant des moments de bonheur et de quiétude. Comme chaque année courant décembre, les personnes dans l'incapacité de se déplacer recevront la visite d'élus, pour un moment de convivialité et la remise du traditionnel colis de Noël.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous, malgré le contexte difficile, de passer un joli mois de novembre aux couleurs de l'automne et de joyeuses fêtes de fin d'année.



Christine LASTENNET

Horaires de Mairie :

Ouverture les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h - Le mercredi de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h

Vie municipale et citoyenne

Conseil municipal du 26 septembre 2023 (Ordre du jour)

- Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 29 août 2023.

Administration générale

1. Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime - Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

2. SDEF - Convention de mise à disposition de services entre le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère et la commune de Lanvéoc.

Ressources humaines

3. Modification des indemnités de fonction d'un conseiller municipal délégué.

Finances

4. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

5. Eco-lotissement au HELLEN à LANVEOC - Approbation du compte rendu annuel 2022 à la collectivité - Arrêté des comptes au 31/12/2022.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie et sur le site de la commune.

Mise à jour des concessions au Cimetière

Une campagne de pose de plaquettes sur les concessions expirées est en cours au cimetière de Lanvéoc.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie avec la plaquette.

CETTE CONCESSION ARRIVE À
ÉCHÉANCE VEUILLEZ VOUS
PRÉSENTER À LA MAIRIE

Sylvain Hascoët, pompier volontaire pendant 20 ans

Après 20 ans et 3 mois d'engagement comme pompier volontaire Sylvain Hascoët a pris sa retraite en janvier 2023.

Le chef du centre du SDIS (Service départemental de la Sécurité Incendie) de Crozon a salué une carrière exemplaire en ces mots : «Sylvain tu es entré sapeur au cis le 18 octobre 2002 (20 ans et 3 mois). Très vite tu passeras caporal puis sergent pour terminer adjudant-chef d'après tout engin. Ta carrière sera marquée par la spécialité du SMP (Secours en Milieu Périlleux) ou tu deviendras le premier Conseiller technique IMP3 (Intervention en Milieu Périlleux) volontaire du département, voir de France. Ton charisme ton sérieux et ta volonté de bien faire feront de toi un exemple. A tel point que la dernière promotion de SMP2 de la zone Ouest à Angers fut baptisée « promotion Sylvain HASCOET ». Une carrière plus qu'accomplie et réussie » .

A l'ouverture du stage GRIMP (Groupement d'Intervention en Milieu Périlleux) d'Angers de 2023 la carrière exemplaire de Sylvain a été reconnue en ces termes :

« L'adjudant-chef Sylvain HASCOET a commencé sa carrière sur les cordes le 3 février 2005 au sein du SDIS du Finistère,

Sylvain s'est investi dans la spécialité en obtenant son casque blanc de chef d'unité le 5 mars 2012. En qualité de conseiller technique en juillet 2018, il a su assurer et diriger son équipe en étant affecté sur la presqu'île de Camaret / Crozon.

L'adjudant chef Sylvain HASCOET est un exemple à suivre nous partageons ensemble les mêmes valeurs : solidarité et entraide, travail et persévérance, amitié et convivialité. »

Elu municipal depuis 2020, conseiller en charge de la sécurité incendie il a répertorié et suit la mise aux normes des poteaux incendie.

Il travaille en coordination avec l'adjoint aux travaux Richard Klein, les agents administratifs et techniques de la commune, la communauté des communes et le SDIS du Finistère.



Travaux



Remplacement du pont racleur à la station d'épuration



Pont de Kervénéuré : Les travaux avancent, réouverture prévue en fin d'année.



Bibliothèque

Les savants fous s'invitent à la bibliothèque municipale le mercredi 15 novembre à 14 h

Un atelier « savants fous » est organisé le mercredi 15 novembre à 14h à la bibliothèque. L'atelier a pour thématique le corps humain – vision/illusion : les enfants découvriront les illusions d'optiques et comprendront comment notre cerveau se laisse tromper par les informations qui lui sont envoyées. Zoom sur la 3D et sur la persistance rétinienne. Les enfants découvriront comment jouer des tours à leur cerveau et surtout « comment lire à travers les lignes », créations et découvertes au programme ... Animé par Julien Auffret, cet atelier est offert par la municipalité dans le cadre de la fête de la science.

Gratuit et ouvert aux enfants à partir de 6 ans sur inscription. Tél 06 45 64 03 41 ou à la bibliothèque (heures d'ouverture). Places limitées à 15 enfants.

Le mercredi 6 décembre, à 14h à la bibliothèque, une animation sur les décorations de Noël est proposée aux enfants à partir de 5 ans sur inscription également. Tél 02 98 27 57 90, l'animation est proposée en partenariat avec Arts et Loisirs.





Nouveaux arrivants

Les élus ont accueilli plus d'une quarantaine de nouveaux habitants de Lanvéoc à la mairie le vendredi 29 septembre. Une rencontre attendue puisqu'elle n'avait pas eu lieu depuis 3 ans. Après la présentation par Mme le Maire de la commune, de ses services, ses commerces et sa dynamique vie associative, les nouveaux habitants se sont également présentés. Tous sont extrêmement ravis d'habiter Lanvéoc, certains ont fait venir enfants et petits enfants.

Cette rencontre a créé des liens entre nouveaux habitants, avec les élus.

Voyage des Séniors - Goûter photos

Du 10 au 17 juin, nos séniors ont participé à un séjour en Val de Loire. Organisé par le CCAS, nos retraités Lanvéociens visitent chaque année une région Française. En fonction des places, nous ouvrons les inscriptions à nos amis des communes avoisinantes, (cette année des Camaretois, Crozonnais et Telgruciens).

Début septembre, le traditionnel « goûter photos » a rassemblé la quasi-totalité des participants. 813 photos ont été commandées !

Comme à l'accoutumée Liliane Le Breton, qui organise et gère les séjours, a présenté le programme 2024 dans le Var. Victimes de notre succès, nous avons inscrits 4 personnes sur liste d'attente.



Le doyen Alain Mevel a fêté ses 100 ans

Alain MEVEL est né le 25 septembre 1923 à Lanvéoc. Aîné d'une fratrie de 3 garçons, son père était militaire. Il a vécu en Afrique du Nord, puis dans le sud de la France. Après un début de carrière en tant que mécanicien militaire pour la Marine, de Saint Mandrieux, à l'Algérie, Toulon, il s'installe ensuite comme mécanicien civil à l'École Navale.

Ses 3 enfants, 4 petits enfants et 8 arrière petits enfants (l'aînée a 15 ans) se sont réunis pour fêter le centenaire. Toujours de bonne humeur malgré sa vue très basse, il plaisante et rit de ses blagues.

Alain vit seul avec l'aide d'aides ménagères, d'une infirmière et la visite quotidienne (quelques fois 2 x/jour) de ses enfants, se déplace, monte et descend les escaliers.



Marie Louise (sa fille) Alain (son fils) M. MEVEL, Christine LASTENNET, Maire et Edith ALISIER, élue de la commission Personnes Agées et CCAS. Edith qui porte le P'tit Lanvaux tous les 2 mois à M. MEVEL et qui a tissé des liens avec lui.



Une semaine bleue qui a ravi les intervenants et les participants. Un programme varié qui a permis un retour à l'école dans les années 1900 avec une dictée au porte-plume, un atelier de cuisine où chacun a pu s'improviser chef d'un jour, un goûter festif, un cours de sophrologie pour « mieux vieillir et bien vieillir », atelier mélange tai-chi et qi-gong pour prévenir les risques de chutes, après-midi jeux (cartes et jeux de société).



De bons moments de partage.....

Rendez-vous à l'année prochaine !



La bibliothèque, lieu de culture, d'échange, d'information et de formation, de lecture est libre d'accès, **la gratuité a été votée en janvier 2023 par le conseil municipal.** Pour emprunter un document il est nécessaire de s'inscrire. Renseignement sur place ou sur : www.lanveoc.com onglet bibliothèque.

L'actu enfance jeunesse

Ecole Yves Offret

Depuis le début de l'année scolaire, une dumiste de Kaniri Ar Mor intervient auprès des classes de Mmes Dabard et Lemaitre-Thomas. Les séances sont très variées : échauffement de la voix et du corps, écoute fine en jouant à reconnaître des sons, rythme à reproduire, découverte de nouvelles sonorités avec des instruments peu connus, composition musicale de groupes et apprentissage de nombreux chants accompagnés avec sa guitare ... Carole nous fait rire avec son tonitruant : "tip top Marie-jeanne !" ou "tip top Jean-Marie!" quand on réussit !

Merci à elle pour ces interventions de qualité.



Mardi 10 octobre, les classes de CE2 - CM1 et de CP - GS - MS de l'école Yves Offret de Lanvéoc sont allées à Haliotika (cité de la pêche au Guilvinec).

Les élèves de la classe de CE2 - CM1 ont participé à l'atelier du goût et du toucher, puis Olivia nous a commenté l'exposition "De la mer à l'assiette". L'après-midi, Ornella nous a fait visiter un chalutier reconstitué, le Bara Breizh, puis nous avons découvert les différentes techniques de pêche.

Quant aux CP - GS - MS, Lulu leur a conté l'histoire de Valentine la langoustine. Puis ils ont participé à l'atelier du goût et découvert les différentes familles d'animaux: les poissons, les mollusques (dont les coquillages, des gastéropodes ...) Ils ont fabriqué des bateaux. Ils ont fait de la musique. Cela leur a permis de travailler leur cinq sens sur le thème de la mer.

Les élèves de CE2 et CM1



Pour la septième année, les élèves de CE1-CE2 de Madame Boutron, accompagnés des seniors de la commune, se sont rendus au musée à Landerneau le mardi 26 septembre 2023, pour une sortie intergénérationnelle en allant découvrir l'exposition proposée par le Fonds Hélène et Édouard Leclerc sur les œuvres du peintre et dessinateur John Howe.

Grâce à la médiatrice qui présente différentes toiles, enfants et adultes ont pu en savoir plus sur les œuvres de l'artiste, le contexte et ses sources d'inspiration. Un deuxième temps de visite a permis aux élèves et seniors de partager leurs impressions en petits groupes sur les œuvres et de faire plus ample connaissance.

A la sortie, tout le monde était ravi et prêt à renouveler l'expérience.



Renseignements et inscription sur place, ou par mail à alsh@lanveoc.com

C'est la rentrée à Lanvo'jeunes

La porte-ouverte annuelle du foyer des jeunes de Lanvéoc a eu lieu ce samedi 7 octobre. Après 120 invitations nominatives distribuées et quelques affiches plus tard, c'est avec plaisir qu'Aurore, Laurence et Gwénaëlle ont accueilli les ados pour une nouvelle année dans ce lieu mis à leur disposition un samedi sur 2 (hors vacances scolaires). Ils ont partagé le goûter offert par la Municipalité sous un soleil radieux, et ébauché un programme qui propose un stand au Marché de Noël de Lanvéoc fin novembre, une initiation à la danse hip hop, des ateliers cuisine, un jeu Koh lanta... et pour finir, un court séjour au parc Astérix !!! Déjà une trentaine de jeunes ont adhéré cette année...mais il y a encore des places disponibles (ouvert aux collégiens et lycéens).



Implantation d'une base aéronautique à Lanvéoc Poulmic

En 1923, la décision de créer une base aéronautique sur le site du Poulmic.

Le 4 décembre 1923 le premier décret d'expropriation est lancé !

Source : « Avant Nous » de Brigitte Charoy

Remerciements :
Yvette, Jean-François, Yves,
Annie, Jean-Pierre,
Christian, Michelle, Erwan.





17.11.1927

ENFIN OUI POUR LE POULMIC !

Les centres d'aéronautique. — *La base de La Nimon. — Les critiques de M. Paté. — L'incroyable affaire de Poulmic-Milizac. — M. Leygues décide la création d'un aérodrome et d'un grand port d'hydravation à Lanvéoc-Poulmic.* —

[...] L'utilité de la création d'une base d'avions et d'hydravions dans notre région était depuis longtemps apparue. Militairement, la situation de notre presqu'île, à l'extrémité du continent européen, est importante. Économiquement, elle ne l'est pas moins, car un jour ou l'autre quelque grande ligne internationale y aboutira.

Une enquête avait donc été ordonnée par la Marine, pour rechercher les lieux les plus propices à cette création.

On avait bien songé à développer le centre existant des Quatre-Pompes, mais des difficultés de toutes sortes apparurent au premier examen.

Sur le plateau de Lanvéoc-Poulmic, de vastes terrains incultes pouvaient être aménagés en aérodrome à peu de frais. Au-dessous, la baie du Poulmic, parfaitement abritée des vents régnants, offre un plan d'eau incomparable. Ne convenait-il pas de faire là un aérodrome pouvant également servir à l'armée, qui n'en possède pas en Bretagne, et aux lignes commerciales ? Ne devait-on pas tirer parti des avantages de la baie du Poulmic pour y créer le port des hydravions ?

Après examen attentif de ces questions, un projet naquit. Il fut approuvé, et les crédits ayant été votés, on procédait, en 1923, aux expropriations nécessaires.

Or, dès la fin de l'année suivante, un ordre stupéfiant, émanant du ministère, ordonnait la rétrocession, des terrains acquis.

Quelque temps après, la même administration entreprenait l'achat d'autres terrains à Milizac. C'est là qu'elle se proposait, à présent, d'aménager un aérodrome pour compléter le centre des Quatre-Pompes, dont on n'apercevait plus les défauts. Et l'on expropriait, et à quels prix ! Le mètre carré, qui valait 0 fr, 50 au Poulmic,

était payé 10 francs à Milizac !

Belle opération en vérité, à citer en modèle aux prêcheurs d'économies, dont le plus clair résultat était de fournir un mauvais terrain d'aérodrome et d'assurer la conservation du plus détestable de nos centres d'hydravions.

Des protestations se sont élevées. Nous avons publié celle de la Chambre de commerce, émettant le vœu que le projet Lanvéoc-Poulmic fût repris et le terrain de Guipavas aménagé pour faire face à un trafic commercial immédiat.

M. Goude, vice-président de la Commission de la marine à la Chambre, intervenait également. Et voici que M. Leygues, ministre de la Marine, lui fait connaître, par la lettre suivante, la décision à laquelle il vient de s'arrêter :

« Monsieur le député,

Votre lettre du 2 octobre me signalait l'opportunité d'abandonner l'installation du centre aéronautique de Milizac et m'indiquait tout l'intérêt que portent la ville et la Chambre de commerce de Brest à l'adoption du projet Lanvéoc-Poulmic.

Le projet d'installation d'un centre aéronautique à Lanvéoc remonte à 1923. À cette époque, 142 propriétaires furent expropriés pour créer un aérodrome sur le plateau de Lanvéoc, relié au port de Lanvéoc, qui devait servir de centre aux hydravions.

En 1924, une étude plus détaillée montra que l'installation d'une base d'hydravions au port de Lanvéoc nécessiterait des travaux très importants ; ordre fut donné aux autorités locales de Brest de rechercher un emplacement plus favorable pour la base d'hydravions, tout en conservant l'aérodrome terrestre du plateau de Lanvéoc.

Le préfet maritime de Brest étudia la solution Lanvéoc-Poulmic ; mais, avant qu'il eût terminé son travail, le ministre de la Marine prit, le 27 novembre 1924, la décision de suspendre toute étude dans la région de Lanvéoc et, le 7 janvier, de rétrocéder tous les terrains.

À la suite de ces décisions, les recherches s'orientèrent du côté nord de la rade de Brest et aboutirent, en 1925, à un projet de création à Milizac d'une simple base d'exercice (Portzic restant base d'hydravions).

La marine procéda à l'expropriation immédiate des terrains ; mais une étude complémentaire faite en 1926 montra la nécessité de créer à Brest un centre principal au lieu d'une simple base d'exercice.

Mon attention était d'ailleurs attirée, dès le début de 1927, sur les inconvénients techniques de l'installation projetée à Milizac.

Dans ces conditions, je profitai de ce que la procédure d'expropriation de Milizac n'était pas terminée, pas

plus que celle des rétrocessions de Lanvéoc, pour faire étudier à nouveau, la question à fond avant d'engager définitivement l'avenir.

Au reçu de votre lettre, désirant terminer rapidement cette nouvelle étude, j'envoyai à Brest une mission spéciale de trois officiers comparer sur place les deux solutions et dresser un devis comparatif des dépenses pour chacune d'elles.

Les travaux de cette Commission prouvent :

1° Que l'installation du futur centre à Lanvéoc-Poulmic coûtera moins cher que les installations prévues au Portzic et à Milizac ;

2° Que le centre de Lanvéoc-Poulmic sera susceptible d'extension, alors que celui du Portzic ne l'eût pas été ;

3° Que l'établissement de la base du Portzic gênerait l'extension de l'arsenal de Brest ;

4° Que le centre de Lanvéoc-Poulmic offre le grand avantage d'être un centre « amphibie » commun aux avions et aux hydravions, tandis qu'à Milizac et au Portzic les deux centres auraient été séparés l'un de l'autre de 15 kilomètres, ce qui aurait rendu difficile leur liaison, qui est indispensable et qui doit être constante.

Les intérêts de la marine coïncident donc avec les vues de la ville et de la Chambre de commerce de Brest, que je suis heureux de pouvoir seconder.

J'ai donc été appelé à décider de ne pas poursuivre les expropriations de Milizac et d'installer à Lanvéoc-Poulmic le futur centre de Brest, que les services publics pourront utiliser dans des conditions qui seront à déterminer ultérieurement.

Agréez, monsieur le député, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) G. Leygues. »

Ainsi, notre port possédera, dans quelques années, un centre aéronautique digne de sa situation.

La décision que vient de prendre M. Leygues aura d'heureuses répercussions sur l'avenir de l'aviation française.

Ch. Léger

La Dépêche de Brest

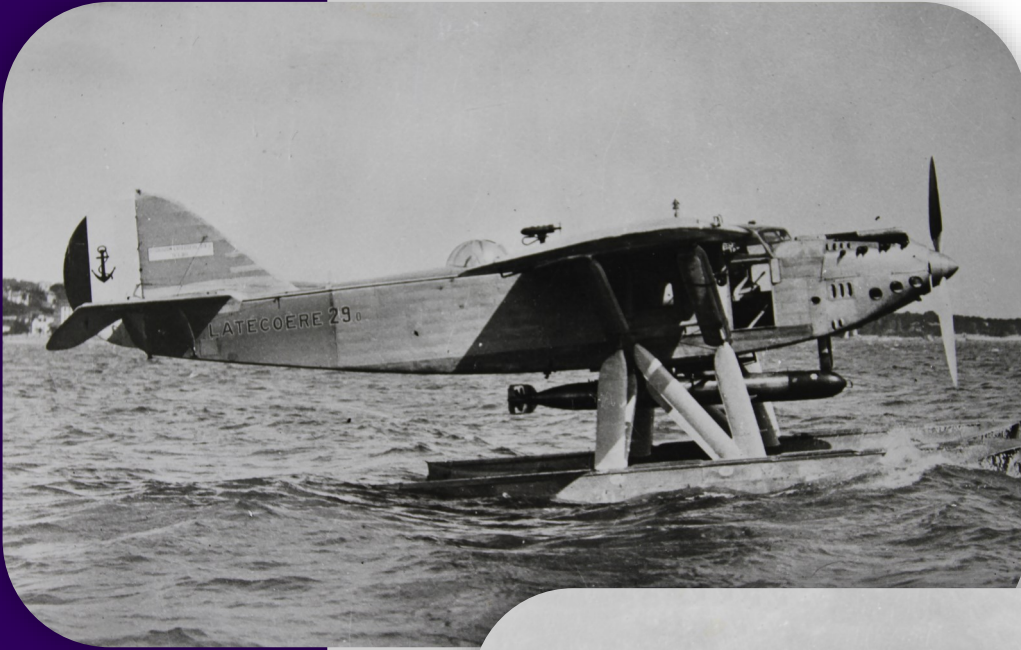
02-03-1933

CHANTIER DU POULMIC

Lanvéoc. — *Accident mortel au camp du Poulmic.* — Mardi après-midi, le nommé Auguste Cardozo, âgé de 32 ans, originaire du Portugal, était employé à alimenter en pierres le concasseur en marche. Par suite d'un faux mouvement, et en voulant retirer une barre de fer engagée dans les engrenages, il fut happé ans par la courroie de la machine et affreusement mutilé. On ne dégacha de l'appareil qu'un cadavre.

M. Cardozo était marié et père de deux jeunes enfants.

La Dépêche de Brest



Avion Latecoere L29 (1934)

Avion Latecoere Late 611
(1935)



Avions base
CAMS 37A



EXPROPRIATIONS À LANVÉOC

Lanvéoc. — *Création d'un centre aéronautique.* — Le Parlement ayant voté les premiers crédits nécessaires à la création d'un centre aéronautique maritime à Lanvéoc (Finistère), il y avait lieu de procéder à l'acquisition des terrains nécessaires.

En conséquence, en vue de faciliter cette acquisition, le ministre a décidé que les terrains dont il s'agit seront soumis à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Un décret en date du 4 décembre 1923 en fixe les conditions.

La Dépêche de Brest

19-10-1937

INSTALLATION AU POULMIC

La base aérienne de Lanvéoc-Poulmic est entrée hier en activité. — *L'escadrille 2 s. 1 a quitté Brest pour Lanvéoc.* —

On sait quels importants travaux sont entrepris depuis plusieurs années pour la construction de la grande base aérienne de Lanvéoc-Poulmic, qui sera la plus moderne de France.

Cette base est entrée effectivement en activité hier matin.

En effet, les appareils de l'escadrille 2. S. 1. ont quitté les hangars de La Ninon pour Lanvéoc.

Ils appartiendront désormais au nouveau centre d'aviation. L'installation de l'escadrille demandera plusieurs jours de travail.

Les locaux de Lanvéoc-Poulmic sont d'ailleurs très loin d'avoir reçu tous leur destination définitive.

Hier matin, de nombreuses vedettes, des remorqueurs et des gabarres de la direction du port, traversaient la rade pour transporter à Lanvéoc le gros du matériel nécessaire à la 2. S. 1.

La Dépêche de Brest

18-02-1939

GRAVE CHUTE AU POULMIC

Un quartier-maître fait une chute de sept mètres à Lanvéoc-Poulmic. — Un grave accident s'est produit hier matin, vers 8 h. 30, à la base aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic.


Le quartier-maître électricien Yves Chapalain avait été chargé de remplacer les lampes d'un hangar. Il était monté sur une échelle quand, tout à coup, par suite d'un faux mouvement,

le quartier-maître perdit l'équilibre et tomba dans le vide d'une hauteur de sept à huit mètres.

Le blessé fut admis, vers 11 heures,

à l'hôpital maritime, avec une fracture ouverte du radius droit et une fracture probable de la colonne vertébrale. L'état du quartier-maître Chapalain est sérieux.

La Dépêche de Brest



SI VOUS TOUSSEZ
PRENEZ LE
SIROP CELTIQUE

Souverain pour guérir
RHUMES, TOUX,
ENROUEMENT, INFLUENZA, GRIPPE,
IRRITATION DE POITRINE

Le SIROP CELTIQUE enrage la Toux en 24 heures

Th. MOREUL, Pharmacien à Landernau
et dans toutes les Pharmacies

PRIX 3^{Fr} LE FLACON

05-12-1935

EXPROPRIATION AU POULMIC

Châteaulin. — [...] *Expropriation des terrains de Lanvéoc-Poulmic.* —

Hier, au tribunal de Châteaulin, a eu lieu la première audience relative à l'expropriation de terrains à Lanvéoc-Poulmic. Comme on sait, cette expropriation est motivée par la création d'un centre aéronautique. Ce centre aéronautique se doublera d'un centre d'aviation, par suite de l'aménagement d'un terrain d'atterrissage. On procède actuellement à de grands travaux, qui feront de Lanvéoc-Poulmic un centre des plus importants. [...]

La Dépêche de Brest



La T.S.F. pour tous
la joie chez soi!

INOVAT

575'
SUPER RÉSONNANCE
GARANTIE UN AN
ROBUSTE, SENSIBLE
SÉLECTIF, PUISSANT

A CRÉDIT 10 VERSEMENTS 65 FR.
BREST, 145, rue Jean Jaurès



hop-là

L'hebdomadaire de la jeunesse moderne, paraît demain matin !
Il publiera de nombreux récits passionnants.

Un grand concours avec 100.000 francs de primes
Et un grand roman
TARZAN

hop-là
ne coûtera que 35 centimes

TRAVAUX POUSSÉS

Au Lanvéoc-Poulmic. — *Un ouvrier tombe d'un échafaudage, fait une chute de 12 mètres et se blesse grièvement.* [...] —

Les travaux du centre aéronautique de Lanvéoc-Poulmic sont activement poussés. Sur le plateau, l'entreprise Theg construit des hangars pour avions ; près du rivage, au lieu dit « Les Portiques », des hangars pour hydravions.

Hier, à 14 h. 30, l'ouvrier Hervé Le Duc, 28 ans, travaillait à une hauteur de 12 mètres, sur un échafaudage, à l'un de ces derniers hangars, lorsqu'il perdit l'équilibre et le malheureux, dégringolant d'échafaudage en échafaudage, vint s'abîmer sur le sol, où il resta inanimé.

Un de ses camarades, Jean Fagon, 22 ans, qui travaillait au-dessous de lui, tenta d'arrêter au passage le corps, mais il fut entraîné dans sa chute et, en tombant, se fractura le pied droit et se luxa le pied gauche.

Le docteur Jamault, de Crozon, appelé, donna ses soins aux blessés et prescrivit leur transport immédiat à l'hospice civil.

L'infortuné Le Duc était dans le coma. Le docteur constata qu'un poumon perforé avait provoqué un hémithorax du côté gauche et, qu'en plus d'une blessure à la tête saignant abondamment, il portait sur tout le corps de multiples contusions.

L'ambulance Théoden se rendit au Poulmic et, à 18 heures, les deux blessés arrivaient à l'hospice civil.

L'état de Jean Fagon, domicilié au Relecq-Kerhuon, est aussi satisfaisant que possible, mais celui de Hervé Le Duc, originaire de Pont-Labbé, est très grave.

Dans la soirée, M. Le Duc, père de la victime, a téléphoné pour avoir des nouvelles de son fils, qui n'avait pas repris connaissance à 22 heures.

La Dépêche de Brest

Vie associative

Bonne reprise de la Vie Associative

Deux mois après le Forum des Associations du vendredi 8 septembre 2023 qui s'est déroulé dans une heureuse symbiose avec le marché hebdomadaire sous la nouvelle halle, les associations ont dans leur ensemble retrouvé leurs effectifs et leurs activités d'avant la crise sanitaire. Quelques-unes d'entre elles ont même vu leur nombre d'adhérents légèrement augmenter, preuve de l'importance pour les lanvéociens de vivre des moments de partage qui dépassent nos quartiers et nos villages. La réunion publique organisée le 13 octobre sous l'égide de la Mairie a par ailleurs aussi été l'occasion d'échanger sur les questions associatives.

Nous enregistrons un satisfecit quasi unanime des associations sur le soutien et l'accompagnement apportés par la mairie pour les différents projets mis en œuvre, principalement sous forme d'aides financières et matérielles. La Mairie s'engage à maintenir globalement pour l'année 2024 le montant des subventions octroyées en 2023, tout en continuant de prioriser les associations qui ont leur siège social sur Lanvéoc et les associations extérieures qui concourent directement aux manifestations de notre commune. La campagne des demandes de subventions pour l'an prochain sera activée au début de l'année 2024 pour rester en phase avec les contraintes budgétaires de la commune.

Nous savons aussi que nombre d'associations locales a d'ores et déjà prévu dans leurs projets annuels les contributions qu'elles entendent apporter aux différentes manifestations qui seront au programme de l'année 2024. A ce titre, toutes les associations sont invitées à participer, le vendredi 17 novembre 2023 à 18h en Mairie, à la réunion d'élaboration du calendrier des manifestations et des festivités qui seront organisées au cours de l'année à venir.

Restant à votre disposition et votre écoute, toute l'équipe municipale souhaite le meilleur aux responsables et aux adhérents des associations contribuant au « bien vivre ensemble », valeur cardinale défendue au quotidien par la municipalité.

Raymond Saget - Jean-Jacques Hillion

Association Escargot



Nous proposons les activités suivantes :

- SOPHROLOGIE avec Lydie (06.49.23.14.63) le mardi de 19h à 20h et de 20h à 21h
- YOGA avec Jean-Paul (02.98.27.38.19) le lundi de 10h30 à 12h ou le mercredi de 10h à 12h
- YOGA avec Françoise (06.30.72.39.14) le mardi de 12h à 13h30 ou le mercredi de 19h à 20h30
- DANSE ART THERAPIE avec Claire (06.72.77.32.91) le mardi de 10h30 à 12h
- VOYAGE SONORE avec Murielle (06.75.93.76.22) le samedi une fois par mois de 10h30 à 11h45
- VOIX CORPORELLE avec Marie Anne (06.86.04.41.25) le samedi une fois par mois de 10h à 12h

Toutes ces activités ont lieu à la Maison des Associations, salle du haut.

Contact : escargot.tsm@orange.fr

En compagnie des Tissus



Solidaire d'Octobre Rose, la compagnie des tissus a confectionné plusieurs coussins cœurs pour les femmes atteintes d'un cancer du sein. En effet, placé sous le bras, le coussin cœur permet de soulager les douleurs postopératoires en diminuant les tensions dues à la chirurgie.

Nous avons réalisé plus d'une vingtaine de coussins. Le tissu est offert par chaque adhérente et le garnissage par l'association.

Les coussins ont été déposés chez Monsieur Noël - Chery, référent de la Ligue contre le cancer en Presqu'île de Crozon. Il les répartira entre l'association « Argol en Rose » et les femmes de la Presqu'île qui sont susceptibles d'en avoir besoin et les hôpitaux.

Ressource Dao Yin

Renseignements au 06.68.33.13.94 - ressource.bzh@free.fr



Les décoreuses

Bravo et merci à nos décoreuses et décoreurs Lanvéociens.

Tous bénévoles de la conception à l'installation.



Beaucoup de temps et d'énergie et toujours dans la bonne humeur et les rires.



Défilé Halloween Amicale laïque

Le traditionnel défilé d'Halloween de l'Amicale Laïque des Parents d'élèves de Lanvéoc a eu lieu le 28 octobre à 16 heures. Un moment convivial et de fête qui a réuni un grand nombre d'enfants et de parents ayant mis leur plus beaux costumes pour la collecte des bonbons.

Un goûter était ensuite offert à la salle polyvalente où s'est déroulé un concours de déguisement par catégorie d'âge. Cette année et pour la première fois, un jury composé de membres d'associations de Lanvéoc et représentant de la mairie : Jacqueline Calonnec, Frédéric Monfort et Christelle Gaouyer a désigné les gagnants par catégorie.

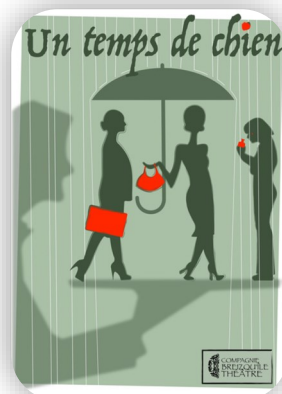
L'Amicale Laïque des Parents d'élèves de Lanvéoc remercie tous les participants, les bénévoles, la Mairie de Lanvéoc ainsi que les commerçants ayant participé à ce bel événement.



La compagnie Breizqu'île théâtre présente « Un temps de chien » à l'Améthyste

Nous sommes désolés d'avoir dû annuler les 2 représentations à l'espace nautique de Lanvéoc. En effet, un des comédiens était souffrant.

Vous pouvez retrouver la pièce à l'Améthyste de Crozon, le samedi 25 novembre à 20h30. Cette comédie contemporaine de Brigitte Le Duc, est mise en scène par Florent Le Doaré et jouée par 4 comédiens de la compagnie Breizqu'île théâtre. Pensez à réserver directement sur le site de l'Améthyste. Entrée en participation libre et raisonnable à partir de 12 ans.





A VOS Agendas



*Week-end national
du Téléthon :*

*Les 8 et 9 décembre
2023*

Vœux du Maire :

*Le vendredi 12
janvier 2024 à 19h*

Novembre

Mercredi 15	Atelier « savants fous » - Bibliothèque - Gratuit et ouvert aux enfants à partir de 6 ans. Inscription obligatoire. Tél 06.45.64.03.41 ou à la bibliothèque (heures d'ouverture). Places limitées à 15 enfants.
Vendredi 17	Réunion des présidents des associations - Planning des festivités 2024 - 18h en Mairie.
Samedi 18	Loto des Plaisanciers à partir de 20h à l'Espace Nautique, avec + de 5000 € de lots ou bons d'achats à gagner. Pas de réservation. Ouverture des portes à partir de 18h30. Crêpes garnies, sandwiches, buvette sur place, salle chauffée, parking gratuit. Vous êtes attendus nombreux.
Dimanche 19	Repas des anciens - Au restaurant de la Rade ou restaurant du Bout du Monde
Dimanche 26	Marché de Noël à l'espace nautique (couvert et chauffé – grand parking) de 10h à 18h. Entrée gratuite. Présence du Père Noël à 11h et 15h avec distribution de bonbons. Nombreuses nouveautés. Vin chaud ou chocolat chaud offert à 16h. Concours de la plus belle enveloppe au Père Noël (ne pas oublier de mettre le nom et l'adresse de l'enfant pour que le Père Noël puisse répondre). Restauration de crêpes sur place, buvette. Organisé par l'association Arts et Loisirs. Renseignements au 06.45.64.03.41
Mardi 28	Repas intergénérationnel à la cantine à 12h. Inscriptions en mairie au 02.98.27.50.21
Les lundis	Isaan Thaï Food à partir de 17h sous la halle - 07.66.18.86.51
Les mardis	AMAP - Café Les Voyageurs - à partir de 18h - 06.18.71.45.45
Les mardis	Pizzas Selwapizza - à partir de 18h sous la halle - 07.49.90.97.10
Les mercredis et dimanche	Friterie Belge Serken - 11h45 à 21h - 06.30.63.97.77
Les vendredis	Marché sous la halle de 16h à 19h - Place de la Mairie avec les pizzas « La Comedia » et Isaan Thaï Food.

Décembre

Vendredi 8 Téléthon	Vente de crêpes à la sortie des écoles - Crêpes 5€ la dz
Vendredi 8	Stand du Téléthon avec le Club Féminin sur le marché de Lanvéoc de 16h à 19h : Vente d'objets, cadeaux, décors de Noël, et toujours les tresses d'oignons de Roscoff et les crêpes, le caramel au beurre salé, sans oublier le vin chaud et Bretzel. Tresses d'oignons de Roscoff d'1 kg, 3.50€ la tresse ou 10€ les 3 tresses - Participation du Club féminin avec sa traditionnelle tombola .
Samedi 9	Stand du Téléthon avec le Club Féminin devant l'épicerie de Lanvo
Mercredi 13	Sortie pour le centre de loisirs au château de Trévarez
Vendredi 22	Visite du Père Noël pendant le marché, à partir de 16h. Distribution de bonbons aux enfants - Organisée par Arts et Loisirs - Renseignements au 06.45.64.03.41
Les lundis	Isaan Thaï Food à partir de 17h sous la halle - 07.66.18.86.51
Les mardis	AMAP - Café Les Voyageurs - à partir de 18h - 06.18.71.45.45
Les mardis	Pizzas Selwapizza - à partir de 18h sous la halle - 07.49.90.97.10
Les mercredis et dimanche	Friterie Belge Serken - 11h45 à 21h - 06.30.63.97.77
Les vendredis	Marché sous la halle de 16h à 19h - Place de la Mairie avec les pizzas « La Comedia » et Isaan Thaï Food.

Tempête Ciaran - Informations diverses



Les sentiers et espaces naturels interdits d'accès jusqu'à nouvel ordre

La tempête Ciaran qui a frappé la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023 a impacté de manière très importante les espaces naturels de notre territoire, en particulier les forêts et boisements. Sur le littoral, certaines falaises ont été fragilisées, générant des affaissements au niveau du sentier côtier.

C'est pourquoi l'accès à tous les sentiers de randonnée, à la voie verte, aux zones boisées et aux forêts est donc actuellement interdit par arrêté préfectoral et par des arrêtés municipaux pour des raisons de sécurité.

En effet, il existe des risques de chute de branches et d'arbres fragilisés même en l'absence de vent ainsi que des risques de glissade, de chute ou de blessure en circulant parmi les troncs et branches.

Les communes, la communauté de communes, l'ONF, le Conservatoire du littoral, le Département du Finistère et la Région Bretagne œuvrent pour dégager les chemins et sites naturels et les sécuriser au plus vite.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de la réouverture des différents secteurs.

Des obligations d'élagage pour les propriétaires

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur la circulation et les réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance ... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas plus d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

Protéger les lignes téléphoniques ou électriques n'est donc pas qu'une question de confort, c'est un intérêt commun à tous. Les propriétaires doivent assurer la sécurité des lignes en élaguant les arbres menaçant avant les intempéries de l'hiver.

Avant toute intervention aux abords du réseau électrique, il est impératif d'informer Enedis sur le site :

www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

En cliquant sur le lien, vous pouvez télécharger la plaquette d'informations d'Enedis sur l'élagage :

https://www.enedis.fr/sites/default/files/documents/pdf/Enedis_plaquette_elagage.pdf

Gestion des déchets

L'affluence en déchèterie est très importante depuis la tempête.

Les déchèteries sur le territoire de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime ne sont pas habilitées à traiter les déchets d'amiante (tôles, fibrociment....), voici les coordonnées des repreneurs :

- Les Recycleurs Bretons Crozon : 02.98.03.29.98
- Les Recycleurs Bretons Brest : 02.98.03.29.98
- CETI Guilers : 02.98.36.61.61

Attention aux actes de malveillance

La gendarmerie enregistre aussi toujours des malveillances et des escroqueries : ne répondez pas à des offres de services d'individus que vous ne connaissez pas ou dont vous ne pouvez vous assurer du professionnalisme et signalez tout démarchage abusif auprès du 17.

